

Espace réservé à l'administration :

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande :

1. Identification du lieu des travaux

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux

Type de projet : Résidentiel Commercial Industriel Public Autre : _____

Nombre de logement : 1 2 3 4 ou plus (spécifiez : _____)

Nombre de chambre (s) à coucher : _____

Nombre d'étage (excluant le sous-sol) : _____

Occupation de la résidence : Annuelle Saisonnière

Type de fondation : Un sous-sol est-il prévu? Oui Non

fondation de béton coulé ou bloc à l'abri du gel reposant directement sur le roc

dalle monolithique* pilotis autre : _____

Superficie du bâtiment projeté: _____ m² Hauteur du bâtiment projeté (à partir du sol fini): _____ m

Revêtement extérieur : _____

Revêtement de toiture : _____

<p>Traitement des eaux usées :</p> <p><input type="checkbox"/> Égout (une demande doit être déposé auprès des travaux publics)</p> <p><input type="checkbox"/> Installation sanitaire</p>	<p>Approvisionnement en eau potable :</p> <p><input type="checkbox"/> Aqueduc (une demande doit être déposé auprès des Travaux publics)</p> <p><input type="checkbox"/> Puits (tubulaire ou de surface) ou plan d'eau</p>
--	--

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet
Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :
Nom du responsable :		No NEQ
Téléphone :		

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Dans le cas où la propriété n'est pas connectée au réseau d'égout et d'aqueduc, vous devez déposer en même temps que votre demande de permis de construction pour votre bâtiment principal, les demande de certificat pour l'installation sanitaire et le puits, le cas échéant*. <i>Dans les cas où les installations sont déjà existantes, vous devrez fournir un rapport d'un professionnel attestant de la conformité des installations (ouvrage de prélèvement d'eau et installation sanitaire).</i>
<input type="checkbox"/>	Certificat d'implantation signé et scellé par un arpenteur-géomètre, détaillé à l'échelle du ou des bâtiments projetés sur le terrain, incluant les porte-à-faux, les fenêtres en saillies, les servitudes et incluant également: <ul style="list-style-type: none">- Les espaces naturels (déboisement prévu);- La topographie du terrain et l'identification des secteurs de pentes fortes;- La zone de contrainte du bruit routier (pour certain terrain riverain à la route 125);- La localisation de tout milieu humide ou hydrique. La Municipalité vous rappelle qu'en l'absence d'un permis de construction, il est INTERDIT de débiter le déboisement de votre terrain.
<input type="checkbox"/>	Plans et devis à l'échelle des élévations de la construction comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Matériaux de revêtement pour les murs et la toiture;- Dimensions du bâtiment et des portes et/ou fenêtres- Les plans de chacun des niveaux de planchers, incluant le sous-sol;- Les quatre élévations avec le niveau exact du sol fini;- Une coupe type des murs montrant les matériaux utilisés- L'usage prévu pour chacune des pièces (cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bain, etc.)
<input type="checkbox"/>	Important : Des frais relatifs à la cession de terrains aux fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels représentant l'équivalent de 10 % de la valeur municipale du terrain visé par les travaux pourraient s'appliquer. Lorsque requis, acquittement des frais de parcs
<input type="checkbox"/>	Si applicable, la copie d'autorisation du Ministère des Transports pour l'aménagement d'un accès donnant sur une route qui relève de la gestion de celui-ci, telles que les routes 125 et 335
<input type="checkbox"/>	Si applicable, les documents pertinents relatifs au P.I.I.A approuvés (voir le Règlement sur les PIIA, particulièrement pour les secteurs de forte pente, Village, Clermoustier : Prévoir des délais supplémentaires pour le traitement de votre demande, le cas échéant)
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur Dépôt* : 800 \$ <ul style="list-style-type: none">• Résidentiel : 320,87 \$ (pour le premier logement) et, le cas échéant, 160,43 \$ par logements additionnels• Commercial, public ou industriel : 534,78 \$ + 1,07 \$ /mètres carrés de superficie de plancher. <i>*Le montant du dépôt vous sera remboursé au moment de la réception du certificat de localisation produit par un arpenteur-géomètre, une fois les travaux terminés et conforme et ce, à l'intérieur d'un délai de 18 mois suivant la fin du permis.</i>
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant
	Durée du certificat : 18 mois <i>Les travaux doivent avoir commencés dans les trois mois suivants l'octroi du permis de construction, sans quoi le permis peut être résilié.</i>
* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.	

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

